

# ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Reconnue d'utilité publique par décret du 13.10.1977

Président-Fondateur Pierre FIRMIN-DIDOT

Président

**Philippe LEFEBVRE**

Organiste titulaire de Notre-Dame de Paris

*Vous admirez la cathédrale de Chartres, vous désirez soutenir son rayonnement  
Vous aimez la musique, vous désirez soutenir les jeunes musiciens*

## **Aidez les jeunes musiciens Découvrez de nouveaux talents**

*Le concours international d'orgue de Chartres est le plus important et le plus célèbre du monde. 1000 jeunes organistes s'y sont présentés. 52 lauréats dont 28 Grand Prix qui, par leur talent, font rayonner la cathédrale et l'association dans le monde entier ; 60 organisateurs de concerts nous font confiance en invitant les lauréats. Des centaines d'organistes français et étrangers soutiennent notre action : membres de notre comité artistique, membres du jury, professeurs des conservatoires et universités.*

## **Favorisez l'éducation artistique des enfants**

*Des actions pédagogiques sont régulièrement mises en œuvre par l'association : présentations de l'orgue, concerts « jeune public ».*

## **Devenez les artisans de la rénovation des grandes orgues de la cathédrale et soutenez ainsi les métiers d'art**

*40 ans après l'action menée par son fondateur, en lien avec le clergé, l'association entreprend les démarches auprès de l'Etat et des collectivités pour la nécessaire rénovation des grandes orgues.*

## **Contribuez à la diffusion de la musique dans un édifice prestigieux**

*Le festival international d'orgue de Chartres et les soirées estivales : plus de 300 organistes s'y sont produits. Chaque année en période estivale : 20 concerts gratuits - 15000 auditeurs.*

*Des concerts de prestige avec chœurs, orchestre, ensembles instrumentaux sont organisés chaque année en la cathédrale de Chartres et d'autres lieux de la ville, du département et de la région, pour porter la musique au plus large public.*

## **Participez aux actions en faveur de la création**

*L'association a commandé plus de dix œuvres dans le cadre du concours international d'orgue. Elle a en projet de commander douze œuvres pour chœur d'enfants et orgue et favoriser ainsi le développement et le répertoire des maîtrises de cathédrale.*

## **POUR LA CATHÉDRALE !**

*En soutenant par vos dons les actions musicales de l'association des grandes orgues, vous participez au rayonnement de la cathédrale Notre-Dame de Chartres, ce sanctuaire admirable, source prodigieuse de vie spirituelle à travers les créations des artistes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.*



# ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Reconnue d'utilité publique par décret du 13.10.1977

**VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DE VOS IMPOTS**  
**66% de votre don ou cotisation sont déductibles de vos impôts**

un don de 100 euros ne vous coûte que 33,34 euros  
(vous déduirez directement 66,66 euros de vos impôts)

un don de 50 euros ne vous coûte que 16,67 euros  
(vous déduirez directement 33,33 euros de vos impôts)

**Adressez votre don à l'association ou  
contactez les personnes de notre organisation à la fin d'un concert**

Une cotisation de membre adhérent de 30 euros : **ne coûte que 10 euros**, déduction de 20 euros

Une cotisation de membre donateur de 100 euros : **ne coûte que 33,34 euros**, déduction de 66,66 euros

Une cotisation de membre bienfaiteur de 500 euros : **ne coûte 166,67 euros**, déduction de 333,33 euros

Une cotisation de membre fondateur de 1.000 euros : **ne coûte que 333,34 euros**, déduction de 666,66 euros

**Pour bénéficier de cette réduction d'impôt nous vous envoyons le reçu fiscal  
réglementaire que vous joindrez à votre déclaration d'impôts.**

**Je vous remets ci-joint la somme de .....**

- Faisant l'objet d'un DON exceptionnel**
- En règlement de ma COTISATION en qualité de :**
  - Membre adhérent : 30 euros
  - Membre donateur : 100 euros
  - Membre bienfaiteur : 500 euros
  - Membre fondateur : 1.000 euros

Nom.....Prénom.....

Adresse : N°, rue, bâtiment.....

Code postal .....Ville.....

Pays .....Tél.....

Email.....

**par chèque bancaire ou postal à l'ordre de**  
**Association des grandes orgues de Chartres**  
**22 Cloître Notre-Dame**  
**F 28000 CHARTRES**  
**Tél. 02 37 36 67 48**  
**e.mail orgues.chartres@yahoo.fr**